
MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTERE
DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES,
CHARGE DES PRODUCTIONS VIVRIERES

**DIRECTION GENERALE DE LA PLANIFICATION,
DES STATISTIQUES ET DES PROJETS**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE
DU WASSOULOU EN COTE D'IVOIRE**

Abidjan, le **09 MARS 2026**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Projet de Développement Intégré du Wassoulou en Côte d'Ivoire, phase 1
AOO N° T 85/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) N° 1867 du mardi 03/03/2026.

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire à travers le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrière a sollicité et obtenu auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds afin de financer le Projet de Développement Intégré du Wassoulou en Côte d'Ivoire, (PDIW-CI) Phase I, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché portant sur les travaux d'aménagement de 40 ha de zone de cultures fourragères à Fanfala et Gbéléban.

2. Les Travaux seront exécutés en Côte d'Ivoire dans un délai de dix-huit (18) mois, soit cinq cent quarante-cinq (545) jours.

3. L'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement de 40 ha de zone de cultures fourragères à FANFALA et GBÉLÉBAN.

4. Le marché sera passé sur prix unitaire.

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont en un (01) lot unique comme suit :

Lot	Désignation	Délai d'exécution hors hivernage
Unique	Travaux d'aménagement de 40 ha de zone de cultures fourragères à Fanfala et Gbéléban	dix-huit (18) mois, soit cinq cent quarante-cinq (545) jours

NB : Tout délai supérieur au délai ci-dessus entraînera systématiquement le rejet de l'offre.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.

.../...

6. Les personnes habilitées à donner des informations sur l'Appel d'Offres sont : Monsieur BODO Nazaïre, Spécialiste en Suivi Evaluation avec des expériences avérées en Passation des Marchés, Téléphone : +(225) 27 22 33 81 53 / 07 49 09 76 56 et Monsieur TRA Bi Camille, Assistant en Passation des Marchés, Cellulaire : 07 48 50 36 72 ; Email : secretariatpdiwci@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau Annexe de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet sis à Cocody-Riviera Attoban (ABIDJAN), Cité Abri 2000, Villa 103, non loin du Commissariat du 30^{ème} Arrondissement ; BP V 82 Abidjan ; de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes Temps Universel.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :

1. Le chiffre d'affaires ;
2. L'expérience générale et spécifique ;
3. Le matériel ;
4. Le personnel.

(Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement ou retirer le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau Annexe de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet de Développement Intégré du Wassoulou Phase I (PDIW-CI) sise à Cocody Riviera Attoban (ABIDJAN), Cité Abri 2000, Villa 103, non loin du Commissariat du 30^{ème} Arrondissement ; BP V 82 Abidjan ; Téléphone : +(225) 27 22 33 81 53 / 07 09 69 69 96 / 07 49 09 76 56 / 07 48 50 36 72 ; Email : secretariatpdiwci@gmail.com à compter du 03/03/2026 contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) F CFA.

La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par courrier électronique.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après : Salle de réunion de Bureau Annexe de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet sis à Cocody-Riviera Attoban (ABIDJAN), Cité Abri 2000, Villa 103, non loin du Commissariat 30^{ème} Arrondissement au plus tard le 03/04/2025 à 10 heures 00 minute Temps Universel.

10. Les soumissions qui ne parviendront pas aux date et heures ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de réunion de Bureau Annexe de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet sis à Cocody-Riviera Attoban (ABIDJAN), Cité Abri 2000, Villa 103, non loin du Commissariat 30^{ème} Arrondissement : +(225) 27 22 33 81 53 / 07 09 69 69 96 / 07 49 09 76 56 / 07 48 50 36 72 au plus tard le 03/04/2026 à 10 heures 30 minutes Temps Universel.

11. Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie d'offres établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire ou délivrée par une banque établie dans l'espace UEMOA d'un montant de :

Lot	Désignation	Garantie d'offres
Unique	Travaux d'aménagement de 40 ha de zone de cultures fourragères à Fanfala et Gbéléban	Deux millions deux cent mille (2.200.000) F CFA

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

La garantie d'offres devra demeurer valide vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre soit (120 jours + 28 jours = 148 jours) à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB : Les Candidats doivent présenter l'originale et cinq (05) copies de la Proposition technique et l'originale et cinq (05) copies de la Proposition financière accompagnée d'une Version Numérique intégrée et du DQE en fichier Excel sur une clé USB.

12. Une visite des sites sera organisée par l'UCGP du Projet de Développement Intégré du Wassoulou en Côte d'Ivoire à la date du 25/03/2026 au 26/03/2026 et chaque candidat prendra en charge les frais liés à cette visite de son représentant.

La visite des sites est facultative et le point de ralliement est le Siège de l'Unité de Coordination et de gestion du Projet de Développement Intégré du Wassoulou sise à la Direction Régionale de l'Agriculture d'Odienné.

13. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres, d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant Hors Taxes du marché) aux frais du titulaire.
14. Le processus de passation du marché est soumis aux procédures de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et dans le silence de celles-ci, aux procédures nationales notamment aux lois et réglementation en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics et ses textes d'applications.



Le Coordonnateur

KOUASSI Djanhan Patrice